DAPV - APPV 54

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est
Téléphone : 07 65 18 72 32 / 07 65 18 72 33
Site internet : https://collectifhandicap54.org/2025/01/21/assistance-aux-projets-et-parcours-de-vie-un-

Informations particulières

Antenne	Assistance aux Projets et Parcours de Vie 54 Contacts : Marion BELCOUR au 07 65 18 72 32 ou par mail au mbelcour@aeim54.fr Christelle GRANDADAM au 07 65 18 72 33 ou par mail au cgrandadam@aeim54.fr
Informations	Le Dispositif APPV 54 vise à favoriser l'expression du projet de vie de toute personne en situation de handicap, quels que soient son âge et sa situation, avec comme principes directeurs : l'autonomie et l'autodétermination. A ce titre, les professionnels peuvent apporter un soutien à la personne et/ou ses proches aidants, dans le respect des choix de chacun, dans différents domaines, du droit commun et/ou spécialisé. Ce service ne nécessite pas d'orientation MDPH.
Documentation	depliant-dappv-26.09.22.pdf
Zone géographique	Grand Est, Meurthe-et-Moselle - 54